

## H4- CHSCT

3  
JOURS

### Objectifs

- Appliquer correctement les textes ayant trait au CHSCT.
- Savoir juger de la qualité des travaux réalisés par les membres du CHSCT en matière d'analyse d'un AT ou d'un poste de travail.
- Jouer un rôle de promoteur d'actions de prévention hygiène et sécurité en prenant (ou incitant) à prendre les initiatives nécessaires.

### Contenu

#### **Connaître les pouvoirs et prérogatives du CHSCT et de ses membres**

- Connaître l'ensemble des droits et prérogatives règlementaires du CHSCT.
- Connaître clairement les niveaux de responsabilité en matière de prévention : responsabilité du CHSCT, responsabilité du chef d'établissement, du service sécurité, du médecin du travail.
- Savoir objectiver les difficultés et obstacles rencontrés dans l'exercice de sa fonction.
- Faire la distinction entre les différents mandats des IRP, entre action syndicale et action du CHSCT.

#### **Être capable d'adopter le positionnement et les postures adéquates**

- Comprendre la stratégie de prévention de l'entreprise.
- Être acteur du changement des pratiques sociales dans l'entreprise dans une perspective d'amélioration des conditions de travail.
- Comprendre le positionnement du représentant du personnel au CHSCT par rapport aux salariés, à la direction, aux OS, aux CE et DP, au médecin du travail, aux préventeurs internes et externes.
- Savoir se positionner en tant que représentant de l'ensemble des salariés ; décrypter les antagonismes entre intérêts individuels et intérêts collectifs.

#### **Comprendre les principaux concepts et connaître les modèles dominants en matière d'organisation du travail**

- Connaître et comprendre les principaux modèles d'organisation du travail.
- Savoir faire l'analyse sociologique des relations de travail dans son entreprise et pouvoir identifier et comprendre les problématiques des différents acteurs.
- Comprendre la globalité des démarches de prévention en tenant compte de toutes les composantes de la santé au travail.
- Savoir passer du contexte particulier de la situation de travail au contexte global de l'entreprise et de la société.

#### **Maîtriser les compétences pour agir**

- Maîtriser les techniques de base d'expression et de communication.
- Appréhender la méthode et les étapes de la conduite de projet.
- Savoir impulser et développer une culture de prévention (dimension éducative, montrer l'exemple, contribuer à promouvoir le plan de prévention...).
- Savoir établir une relation de confiance avec tout le monde, rester en contact avec le terrain.
- Être crédible, curieux, observateur, savoir s'interroger, questionner.

#### **Participer à la démarche globale de prévention des risques**

- L'analyse des situations de travail : évaluation des risques professionnels ; le document unique ; savoir analyser les conditions de travail ; l'analyse des AT.
- L'analyse des risques psycho sociaux : les risques psycho sociaux dans le code du travail ; définition des risques psycho sociaux ; le dépistage des risques psycho sociaux ; l'approche de LNRS ; proposition de deux grilles d'analyse ; guide pour négocier un plan de prévention des risques psycho sociaux.
- Participer à l'organisation de la prévention : les principes de prévention ; mettre en œuvre des actions de prévention (la formation, le programme annuel de prévention, les missions du CHSCT lors de travaux effectués par une entreprise extérieure)

#### **Connaître les appuis et ressources extérieures auxquelles les membres du CHSCT peuvent faire appel**

- L'inspection du travail.
- La CRAM.
- L'INRS.
- L'ANACT.

#### **Contribuer aux activités de promotion de la prévention des risques professionnels**

- Les familles de risque.
- La procédure de danger grave et imminent.
- Le droit de retrait.

**Public** : Membres du CHSCT, Directeur du Patrimoine, Responsable Ressources Humaines.